



> CHEF D'ENTREPRISE

Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences

Concrétisez votre projet de développement

Vous êtes

Dirigeant d'une TPE, PME-PMI, entreprise artisanale ou association de la région PACA :

- créée depuis plus d'un an ;
- financièrement saine.

Vous voulez

Pour la performance de votre entreprise, vous envisagez la conquête d'un marché, une innovation produit ou process, une ouverture à l'export, une démarche qualité ou tout simplement la structuration d'une nouvelle activité...

Choisissez le programme Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences

Le programme de formation Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences vous permet de concrétiser votre projet :

[1] Vous intégrez un pilote de projet

- futur collaborateur chargé de mettre en œuvre votre projet ;
- dans le cadre d'un stage de 6 mois dans votre entreprise ;
- avec une prise en charge financière du pilote de projet.

[2] Nous facilitons la mise en œuvre du projet

- Une **méthode de travail** spécifique au développement de projet est mise à la disposition de votre entreprise : plans d'action, tableaux de bord, indicateurs de résultats.
- Des professionnels réalisent un **suivi personnalisé** du pilote du projet.

[3] Nous fournissons un complément de formation

- Le pilote du projet enrichit ses compétences avec **des modules de formation** apportant des réponses pragmatiques, utiles et directement transférables au projet.
- Un **chéquier complémentaire** de 1 500 € TTC permet de financer une prestation de formation personnalisée et adaptée aux métiers de l'entreprise.

[4] Vous renforcez la performance de votre entreprise et l'employabilité du pilote

L'ensemble du parcours peut être validé par un **certificat** délivré par le Cnam. L'obtention de cette certification valide et valorise les savoirs opérationnels acquis au cours du programme Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences et leur transformation en compétences professionnelles.

La prise en charge financière

Le programme est co-financé par les Pouvoirs Publics.

Le coût restant à la charge de votre entreprise est égal à **5 500 € net**.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des Actions Régionales pour le Développement d'Activités Nouvelles (ARDAN)

4 bonnes raisons de choisir le programme Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences

- 1 vous intégrez des compétences d'encadrement en les formant
- 2 vous vous entourez de conseils et d'expertise
- 3 vous vous donnez le temps et les moyens de pérenniser votre projet
- 4 vous bénéficiez d'un appui financier pour lancer une activité nouvelle

> PILOTE DE PROJET

Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences

Réussissez le développement du projet et validez votre professionnalisme

Vous êtes

En recherche d'activité professionnelle, vous êtes pressenti pour mettre en œuvre un projet de développement dans une TPE, PME-PMI, entreprise artisanale ou association de la région PACA.

Vous voulez

- conduire ce projet de développement en maîtrisant les risques et en toute autonomie ;
- assurer une fonction d'encadrement technique et/ou managérial dans l'entreprise.

Choisissez le programme

Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences

Le programme de formation Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences vous permet de réussir votre mission :

[1] Vous intégrez l'entreprise

dans le cadre d'un stage de 6 mois visant la mise en œuvre du projet de développement.

[2] Nous facilitons la mise en œuvre du projet

- Vous utilisez et mettez en œuvre une **méthode de travail** pour guider la réalisation du projet : plans d'action, tableaux de bord, indicateurs de résultats ;
- Des professionnels réalisent un **suivi individualisé** tout au long de votre mission.

[3] Nous vous fournissons un complément de formation

- Vous enrichissez vos compétences sur le management de projet en suivant **des modules de formation** à choisir dans notre catalogue.
- Un **chéquier complémentaire** de 1 500 € TTC permet de financer une prestation de formation personnalisée.

[4] Vous renforcez votre employabilité

L'ensemble du parcours peut être validé par un **certificat** délivré par le Cnam. L'obtention de cette certification valide et valorise les savoirs opérationnels acquis au cours du programme Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences et leur transformation en compétences professionnelles.

Votre statut

Stagiaire de la formation professionnelle continue pendant les 6 mois, vous percevez une rémunération financée par l'Assédic (AREF), ou par la Région (Cnasea / régime public), complétée par une somme forfaitaire mensuelle de 460 € net.

Contact promoteur

Contact Cnam

Équipe ANNC

Cnam PACA
Hôtel technologique - BP 100
Technopôle de Château Gombert
13382 MARSEILLE Cedex 13
Tél. 04 91 11 88 28
Mél. contact-paca@cne-cnam.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cnam
c n e

4 bonnes raisons de choisir le programme Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences

- 1 vous pilotez et réussissez la conduite d'un projet à dimension entrepreneuriale
- 2 vous développez vos compétences et pérennisez votre fonction aux côtés du dirigeant
- 3 vous êtes accompagné pour faciliter votre intégration dans l'entreprise
- 4 vous pouvez accéder à un certificat professionnel (niveau III)